

La Médaille des Justes

Dimanche 22 octobre, à la salle des fêtes.

Alphonsine Filagre, Marcel Filagre et Arsène Viaud ont reçu à titre posthume la Médaille des Justes.



Paul Stanfeld, sa sœur et sa famille entourés des familles d'Alphonsine et Marcel Filagre, d'Arsène Viaud et d'Albert Seifer. (photo L. M.)

C'est en présence des descendants d'Alphonsine et Marcel Filagre et d'Arsène Viaud, de Paul Stanfeld, seul survivant et de sa famille, d'Albert Seifer, représentant l'Institut Yad Vashem de Jérusalem, de Robert Rouquette, sous-préfet de Saint-Jean-d'Angély, d'élus et des habitants, que s'est déroulée la remise du titre.

Cette cérémonie a été l'occasion de rendre hommage à ceux qui, au péril de leur vie, ont eu le courage de protéger des juifs en danger pendant la Seconde Guerre mondiale. Ces hommes et ces femmes sont appelés des Justes. C'est à ce titre que Paul Stanfeld a engagé de longues démarches, nécessaires pour inclure dans la liste des Justes, Arsène Viaud, Alphonsine Filagre et son fils Marcel qui lui ont sauvé la vie, avec sa mère et son frère.

« Ici, ils ont trouvé hospitalité et refuge. C'est à titre posthume que cette médaille est décernée. Leur descendance sera fière de porter en héritage leur acte de dignité », a déclaré Jean-Michel Gautier,

maire de Dampierre. Albert Seifer, représentant de l'Institut Yad Vashem à Jérusalem a remis les médailles et les diplômes d'honneur aux ayants droit. Sur la médaille figure la citation suivante du Talmud : « Quiconque sauve une vie, sauve l'humanité toute entière ».

« Yad Vashem a décerné le titre de "Juste parmi les Nations" à Arsène Viaud, Alphonsine Filagre et son fils Marcel pour avoir aidé, hébergé, caché à leurs risques et périls, des juifs pourchassés pendant l'Occupation, malgré la législation de Vichy et ses interdits. Il ne s'agit ni d'une récompense, ni d'une décoration, mais simplement d'un témoignage de gratitude et de reconnaissance de l'État d'Israël et du peuple Juif ». Leur nom a été gravé sur le Mur d'Honneur dans le Jardin des Justes parmi les Nations à Yad Vashem, Jérusalem.

Paul Stanfeld et sa famille, très émus ont remercié les familles Filagre et Viaud, le village et tous ses habitants.

Laurence MARTIN.

Yad Vashem

L'Institut Yad Vashem a été créé par une loi du parlement israélien, en 1953, pour perpétuer le souvenir de la Shoah. L'Institut est situé sur une des collines de Jérusalem. C'est un lieu de souvenir, de spiritualité et de silence. Se trouvent aussi, le musée historique qui retrace la période du nazisme de 1933 à 1945, la crypte où l'on se recueille devant une flamme éternelle, un auditorium dédié à la résistance juive en France, le "Memorial des enfants" où sont égrenés les noms de 1 500 000 enfants brûlés dans les fours crématoires. En 1963, l'Institut créa le département des "Justes parmi les nations" pour honorer ces hommes et ces femmes de courage. Ainsi, le chemin qui mène au musée est appelé l'Allée des justes. Sur un mur, appelé le Mur des Justes y sont inscrits tous les noms de ceux qui au péril de leur vie ont sauvé des juifs.